

• Entendre leur parole

Émilie 24 ans
Tandem • Rennes

« L'association Tandem m'a permis de retrouver un élan de motivation dans mes recherches d'emploi. À la fois dans l'échange avec des personnes confrontées à des problématiques proches ou similaires aux miennes, dans la prise en considération des

membres de l'association à l'égard de ma situation puis au travers de l'implication sincère et concrète de mon parrain, j'ai la conviction d'avancer dans une dynamique plus constructive... et sans être anonyme. »

Après un an et demi de chômage, Émilie vient enfin de trouver un emploi proche de son secteur en CDD...

Hervé 41 ans Maison
pour un Accueil
Solidaires (MAS)
• Saint Dizier

« Lors d'une visite à l'association en 2011, j'ai été très intéressé. Les responsables de l'association m'ont accepté pour un stage. Par la suite j'ai pris part à l'ensemble des activités et suis devenu membre actif et militant de la MAS.

Aujourd'hui, j'anime l'accueil collectif et j'ai en charge la gestion du "magasin pour rien". Pour répondre aux difficultés que rencontrent des locataires, nous avons ouvert une permanence, à laquelle je participe, en partenariat avec la Confédération nationale du logement.

Après une longue période d'inactivité, cet engagement me permet d'avoir ma place dans la société et de retrouver des réflexes pour le travail. »

• Les comités de liaison Pôle emploi pour améliorer la situation des personnes au chômage

Les associations du MNCP siègent dans les comités de liaison départementaux Pôle emploi. Ces instances se réunissent à trois ou quatre reprises dans l'année.

C'est le premier lieu reconnu par la loi où les chômeurs organisés collectivement défendent l'accès à leurs droits et font valoir tout ce qui doit être amélioré ou ne pas disparaître dans le service rendu aux personnes.

Les principales actions touchent au maintien d'un accueil de qualité dans les agences, d'horaires d'ouverture acceptables, mais aussi que les agences sur le territoire restent en nombre suffisant pour permettre un accès facile à tous. Ces instances concourent aussi à éviter les radiations abusives et tout traitement discriminatoire. Ces rencontres permettent aussi aux responsables de Pôle emploi de mieux connaître le quotidien des chômeurs.



Délégation du MNCP lors d'un comité de liaison régional Pôle emploi en Alsace



CONTRE LE CHÔMAGE et pour les chômeurs, AGISSONS ENSEMBLE !



Design : www.pierre-ralas.fr • Crédit Photos : © Jérémie Lussseau • Shutterstock • iStockphoto • Impression : Mediagraphic • Ne pas jeter sur la voie publique

« Grâce aux échanges et à l'appui obtenu au sein de l'association, je retrouve une motivation... et un emploi. »



Les Amis du MNCP/PARTAGE
17 rue de LANCRY
75010 PARIS

LES AMIS DU MNCP/PARTAGE ont deux missions : doter de moyens les associations locales de chômeurs et précaires du MNCP pour leur permettre de poursuivre leurs différentes actions et promouvoir un débat de qualité sur les questions du chômage, de la précarité, de l'exclusion et de l'emploi.

Animées depuis toujours par des chômeurs et personnes solidaires, le premier syndicat de chômeurs, puis le MNCP et l'association Partage ont été fondés par Maurice Pagat au début des années 80.

us
appel
re
ité !

6 MILLIONS DE CHÔMEURS
EN FRANCE !

Nous sommes tous concernés.
Nous avons besoin de tous,
nous avons besoin de vous !

otre soutien aux
MNCP*/PARTAGE

ment, aux actions et à la reconnaissance
eurs en apportant votre aide et votre
s à (un reçu fiscal vous sera adressé

AGE • 17 Rue de Lancry • 75010 PARIS
@gmail.com

ATION

..... Prénom.....

..... Tél.....

60 €

100 €

- Avec votre appui aux amis du MNCP/Partage, vous contribuez au développement des associations dont voici les actions, conduites près des chômeurs et précaires et avec eux



Accueillir avec une écoute
bienveillante et dans la convivialité.



Favoriser un accès aux droits avec un appui
juridique face aux organismes dont Pôle emploi.

Organiser des ateliers sur divers thèmes dont
celui assurant une initiation à l'informatique.



Aider dans la
recherche d'emploi.



Porter dans le débat public des propositions pour
améliorer le sort des chômeurs et précaires.



Permettre l'accès à des formations
qualifiantes et rémunérées.



Assurer une représentation des chômeurs par
eux-mêmes dans les instances les concernant.

Organiser des échanges ouverts de qualité
sur l'emploi, le chômage et l'exclusion.



Développer des activités d'économie solidaire :
jardins de quartiers, paniers alimentaires...

- Que font au quotidien les associations de chômeurs ?
Pourquoi les soutenir ?

Une quarantaine d'associations sont implantées en métropole et à La Réunion. Elles permettent aux chômeurs et précaires de sortir de leur isolement, de retrouver de l'énergie et de la force par les échanges et des actions conduites avec d'autres. Retrouver aussi une dignité en n'étant plus considérés comme « citoyens de seconde zone ». Les associations conduisent diverses activités pour permettre aux personnes de retrouver une place dans la société. Elles sont composées de chômeurs et précaires, appuyés de bénévoles solidaires : salariés, retraités, étudiants et chefs d'entreprise...

Elles sont présentes dans le champ social et coopèrent avec diverses autres associations, organismes et services de l'État. Des associations locales bénéficient de soutiens financiers de collectivités territoriales ; ces soutiens déjà insuffisants sont en diminution et imposent, encore plus aujourd'hui, un appui solidaire émanant de dons pour pérenniser et développer leurs activités.